



L'étude européenne "Changement climatique et emploi » maintenant disponible en ligne

BRUXELLES – 6 Juillet 2007

Une étude réalisée pour la Commission européenne par la confédération européenne des syndicats (CES), l'Agence de développement social, Syndex (France), Wuppertal Institute (Allemagne) et Iistas (Espagne) révèle que le changement climatique et les politiques d'atténuation du changement climatique représentent un défi sérieux et inédit pour l'emploi en Europe. Les gains et les pertes d'emplois attendus sont d'une ampleur considérable. Aucun secteur ne peut s'abstraire des conséquences du changement climatique, soit qu'il soit directement touché par le réchauffement, soient qu'il ait à subir les effets – positifs ou négatifs – des mesures prises pour lutter contre le réchauffement.

Le rapport examine tout d'abord les implications potentielles du changement climatique pour l'emploi en Europe. La seconde partie du rapport étudie les effets sur l'emploi de la transition vers une économie européenne plus sobre en CO₂ à l'horizon 2030, dans quatre secteurs économiques clés : la production d'énergie, les transports, les industries de l'acier et du ciment et le bâtiment / construction. De plus, des études de cas approfondies ont été réalisées dans onze Etats membres de l'UE. La recherche se base sur une hypothèse ambitieuse d'une réduction de 40% des émissions de CO₂ en 2030 par rapport à 1990.

Les principaux résultats de l'étude se résument comme suit :

1. Même un réchauffement climatique modéré (de l'ordre de 2°C) affectera l'activité économique, l'emploi et les conditions de travail en Europe.
2. Comparé à un scénario « business as usual », les mesures permettant à l'Union européenne de réduire ses émissions de CO₂ d'environ 40 % en 2030 ne devraient pas avoir d'effet net négatif sur l'emploi mais plutôt un impact légèrement positif.
3. L'impact net sur l'activité économique et l'emploi dépend fortement de la mise en place de politiques économiques et sociales ambitieuses et efficaces.
4. Les politiques d'atténuation induisent des modifications substantielles de l'offre et de la demande d'emplois et de qualifications au sein et entre les secteurs économiques.
5. L'impact sur l'emploi au niveau des secteurs doit être apprécié en termes d'"opportunités" et de "risques" plutôt qu'en termes de « secteurs gagnants » et « secteurs perdants ». Dans chaque secteur, des emplois seront créés dans les entreprises qui peuvent profiter des opportunités ouvertes par ces

politiques et des emplois seront détruits dans les entreprises qui ne peuvent pas s'adapter.

6. Les analyses études sectorielles aboutissent aux conclusions suivantes :

- L'emploi dans le secteur de la production d'énergie est sensible aux politiques d'économie d'énergie. Toutefois, l'effet net des économies d'énergie sur l'emploi serait positif ;
- Les mesures de réduction des émissions de l'Union européenne pourraient accélérer de manière significative la délocalisation des emplois dans les secteurs des industries intensives en énergie qui sont déjà largement globalisées, comme la sidérurgie, si une stratégie cohérente permettant d'éviter les fuites de carbone et de tirer parti du potentiel de réduction des émissions dans ces secteurs n'est pas mise en oeuvre.
- Dans le secteur des transports, il existe un énorme potentiel de création d'emplois dans les transports ferroviaires et les transports publics. En revanche, l'emploi dans le transport routier de fret et dans la filière automobile serait en recul par rapport à un scénario « business as usual », bien que restant stable par rapport à son niveau actuel.
- Le secteur du bâtiment/construction constitue un gisement d'emplois très important lié à l'efficacité énergétique des bâtiments, mais il devra relever les défis de l'innovation et de la formation au « bâtiment durable ».

Sur la base de ces résultats, l'étude recommande qu'une action solide de l'Union européenne en matière de changement climatique se fonde sur quatre éléments essentiels :

- La mise en œuvre immédiate des options de politique les plus efficaces pour réaliser le double dividende de la lutte contre le changement climatique et de la création d'emplois de qualité
- Des « programmes de transition pour l'emploi » dotés de financements adéquats et négociés avec les partenaires sociaux pour anticiper, maîtriser et gérer les mutations sociales engendrées par les politiques d'adaptation et d'atténuation
- L'ouverture d'un Dialogue social européen et de négociations collectives adaptés aux enjeux du changement climatique
- L'établissement d'un Observatoire européen sur les mutations économiques et sociales liées au changement climatique.

Le rapport complet de [l'étude, la synthèse et les études de cas par pays](#) peuvent être téléchargés en format PDF.

Pour plus d'information, merci de contacter Sophie Dupressoir de la Confédération européenne des syndicats par [email](#) ou au +32 (0) 2 224 05 68.